



28 MARS 2018



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

DR/DIP/DP
Subdivision de

**IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
DECLARATION D'EXISTENCE ⁽¹⁾**
(Article 148 du Code Général des Impôts)

**I. IDENTITE DU CONTRIBUABLE**

Raison sociale : EDILSUPPLY

N° d'identification à la Taxe Professionnelle : 34172215 N° d'identification à la Taxe de Services Communaux :

N° d'affiliation CNSS : N° du Registre de Commerce :

Forme juridique : SARL AU

Nationalité : Marocaine

Adresse du siège ou du principal établissement : 26, Avenue Piers Sultan Etg 1 Apt 3
Ville : Casablanca

Profession ou activité principale : Commercialisation et distribution de produits et matériaux de construction

Autres activités : de construction

Téléphone : Fax : E-mail :

N° du relevé d'identité bancaire RIB :

II. REGIME D'IMPOSITION

IS	Assujettissement (2)		
	De plein droit	Sur option	Option pour l'imposition forfaitaire (3)
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TVA	Assujettissement (2)	Fait générateur de la TVA (2)	Activité (2)	Périodicité (2)
	De plein droit	<input checked="" type="checkbox"/>	Encaissement <input checked="" type="checkbox"/>	Permanente <input checked="" type="checkbox"/>
Sur option (4)	<input type="checkbox"/>	Débit <input type="checkbox"/>	Saisonnnière <input type="checkbox"/>	Trimestrielle <input checked="" type="checkbox"/>
Accord préalable à la TVA (5)	<input type="checkbox"/>		Périodique <input type="checkbox"/>	
Hors champ	<input type="checkbox"/>		Occasionnelle <input type="checkbox"/>	

III. PRINCIPAUX DIRIGEANTS OU REPRESENTANTS HABILITES A AGIR AU NOM DE LA SOCIETE

Nom et prénom (s) : DENTI ANTONIO

Qualité : Gérant

Adresse : Créma

Ville : ITALIE

N° CNI : 4A7436886
ou carte de séjour

N° I.F. :

Nom et prénom (s) :

Qualité :

Adresse :

Ville :

N° CNI :
ou carte de séjour

N° I.F. :

Nom et prénom (s) :

Qualité :

Adresse :

Ville :

N° CNI :
ou carte de séjour

N° I.F. :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt : ... / ... /

Cachet et signature

N° d'enregistrement : / / / / / /

- (1) A adresser ou à remettre au service local des impôts dans un délai maximum de 30 jours suivant la date de la constitution de la société marocaine ou de l'installation de l'entreprise non résidente, accompagnée des statuts de la société et de la liste des actionnaires fondateurs.
- (2) Cocher la case appropriée.
- (3) Ne concerne que l'entreprise non résidente ayant opté pour l'imposition forfaitaire à l'IS (Article 16 du Code Générale des Impôts « CGI »).
- (4) La demande d'option visée à l'article 90 du CGI doit être adressée au service local des impôts dont vous dépendez.
- (5) Il s'agit de la détermination de la base suivant un accord préalable (article 97 du CGI).